



*Pour information — document sans caractère officiel*

**EMBARGO:**  
**19 février 2009,**  
**11 heures (HEC)**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 1909, il y a 100 ans, les drogues n'étaient soumises à aucune réglementation et faisaient communément l'objet d'abus. On estimait la consommation d'opiacés sur le seul territoire chinois à plus de 3 000 tonnes équivalent morphine, soit bien plus que ce qui est consommé, licitement ou illicitement, de nos jours dans le monde. Aux États-Unis d'Amérique, environ 90 % des stupéfiants étaient utilisés à des fins autres que médicales.

La Commission internationale de l'opium, réunie à Shanghai (Chine) en 1909 pour faire évoluer la situation, a donné un coup d'accélérateur aux efforts tendant à instaurer un régime international de contrôle des drogues. C'est à partir de là qu'a été mis en place un régime international qui repose aujourd'hui sur les trois grands traités internationaux en la matière: la Convention unique sur les stupéfiants de 1954, la Convention de 1971 sur les substances psychotropes et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

Le contrôle multilatéral des drogues peut être considéré comme l'un des plus grands succès du XX<sup>e</sup> siècle. Tous les principaux États du monde sont parties aux conventions internationales sur le sujet. L'Organe aide les gouvernements à contrôler les drogues, administrant pour ce faire un régime mondial dont le champ d'application ne cesse de s'étendre. Ainsi, le nombre de substances placées sous contrôle international est passé de quelques dizaines à plus de 200.

Ce régime a permis de faire obstacle au détournement de stupéfiants du commerce licite vers le marché illicite. Les mesures de contrôle visant les substances psychotropes ont entraîné un recul considérable de la prescription de barbituriques et autres hypnotiques. Ces résultats ont obligé les trafiquants à recourir à la fabrication illicite de drogues.

Ce serait toutefois nier l'évidence que de prétendre qu'il n'y a plus de défis à relever. L'Organe a appelé les gouvernements à faire de la disponibilité des stupéfiants à des fins médicales une priorité de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que, du fait de la sous-utilisation de ces substances dans de nombreux pays, ce sont au moins 30 millions, voire peut-être 86 millions de personnes qui souffrent chaque année de douleurs modérées à fortes qui ne sont pas prises en charge. Les gouvernements devraient tirer parti du Programme d'accès aux médicaments sous contrôle mis en place par l'OMS en vue d'améliorer la disponibilité des drogues pour les besoins médicaux.

Le traitement des toxicomanes devrait satisfaire aux bonnes pratiques médicales et non servir à établir ou maintenir l'ordre social. Les traitements de substitution ont certes leur place dans les politiques de lutte contre la drogue, mais ils devraient être considérés comme une étape intermédiaire vers l'adoption d'un mode de vie sain, exempt de drogues, et non nécessairement comme une fin en soi. Par ailleurs, il faudrait y associer un soutien psychosocial.

Les gouvernements doivent aussi se préoccuper sérieusement des autres aspects de la réduction de la demande, en particulier de la prévention de l'abus de drogues. Rappelons à ce sujet le message clair qu'a formulé l'Assemblée générale à sa session extraordinaire de 1998: les drogues représentent un danger pour nos sociétés, et la lutte contre les drogues, par la réduction à la fois de la demande et de l'offre, est une responsabilité partagée entre toutes les nations.





*Pour information — document sans caractère officiel*

**EMBARGO:**

**19 février 2009,  
11 heures (HEC)**

La communauté internationale voudra peut-être réfléchir à la question du cannabis, devenu de plus en plus puissant au fil des ans et associé à un nombre croissant d'admissions dans les services des urgences.

La réglementation des drogues n'est pas la panacée et elle ne peut à elle seule éliminer le trafic et l'abus. Je comprends donc que l'on se pose volontiers la question de savoir s'il ne serait pas plus économique de faire sans et de laisser les lois du marché régler la situation. Je suis toutefois convaincu que là n'est pas la question: se demande-t-on en effet s'il est économique de s'efforcer de réduire les accidents de la circulation ou de soigner les maladies infectieuses? L'histoire montre que le contrôle national et international des drogues peut donner de bons résultats. C'est donc la direction à suivre.

Le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Hamid Ghodse